



العدد ٨٣

البنية المؤسسية التونسية  
وزارة الفلاحة

المجلس الأعلى  
للتسيير الفلاحي  
تونس

Février 80

REPUBLIQUE UNISENNE  
 Office de l'huile de l'olive  
 Projet de développement  
 Rural Intégral des Zones  
 à Vocation Oil-culte  
 FAO / SIDA IUN 2

Prix de revient du traitement  
 des oliviers par poudrage

Le nombre d'olivier traités dépend de la nature du traitement, de l'écartement des arbres, de l'éloignement des parcelles à traiter ainsi que de l'état du terrain qui peut être plus ou moins praticable.

D'après les traitements effectués chaque année l'on peut considérer que pour le poudrage la moyenne est de 1.100 pieds traités par jour.

Le calcul du prix de revient doit tenir compte de :

1) L'amortissement et l'entretien de la machine

Le prix d'une poudrienne Centring est de 5650,000. En considérant qu'une poudrière fonctionne 30 jours par an et que sa durée de vie est de 5 ans, l'amortissement est alors de 55 - 60,000/Jour.

Cet amortissement est à majorer par le coefficient de 1,6 compte tenu de l'heure de certaines pièces de l'appareil par la poudre d'où :

$$6,000 \times 1,6 = 60,000 / \text{Jour.}$$

2) Coûts d'exploitation du tracteur

L'heure du tracteur avec réserve majorée de 10 % (heure due à la poudre) revient à 20,750. Pour une journée de travail de 8 heures ce coût est de  $20,750 \times 8 = 166,000 / \text{Jour.}$

3) Le main-d'œuvre

Chaque poudrière nécessite 2 ouvriers.

L'ouvrier est payé à 20,000 / jour.

Les frais de main-d'œuvre s'élèvent donc à :  $20,000 \times 2 = 50 / \text{jour.}$

Le montant total des frais par jour est de :  $60,000 + 166,000 \times 50 = 130,000 / \text{Jr.}$

A raison de 1.100 pieds traités par jour le prix de revient par arbre s'élève à

$$\frac{130,000}{1.100} = 118,182 \text{ soit } \underline{\underline{118,182}}$$

